

# Les réfugié·e·s à l'aide sociale exercent souvent un emploi

Le rapport « Aide sociale dans des villes suisses 2022 » montre qu'une personne réfugiée dépendante de l'aide sociale travaille plus souvent que les autres bénéficiaires. En outre, une légère baisse du recours à l'aide sociale est enregistrée.



L'Initiative des villes pour la politique sociale a dévoilé ce mardi 24 octobre 2023 à Berne son rapport « Aide sociale dans des villes suisses 2022 ». Ce document met notamment en lumière que toutes les grandes villes suisses accueillent davantage de personnes réfugiées (qu'elles soient réfugiées ou personnes admises à titre provisoire) par rapport à leur population que la moyenne cantonale, jusqu'à doubler dans certaines villes de taille moyenne. Ce rapport se fonde sur des données tirées de la Statistique suisse de l'aide sociale (établies par l'OFS) et porte sur quatorze villes : Bâle, Berne, Bienne, Coire, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Schlieren, Uster, Wädenswil, Winterthour, Zoug et Zurich.

Ces villes accueillent un quart environ des bénéficiaires de l'aide sociale enregistrés en Suisse. Elles se trouvent ainsi être les actrices essentielles d'une intégration réussie et les spécialistes des municipalités soulignent l'importance de déployer rapidement les mesures d'intégration et de les moduler en fonction de la situation individuelle.

Le président de l'Initiative des villes pour la politique sociale, Nicolas Galladé, relève aussi l'importance de l'Agenda Intégration Suisse (pour les personnes réfugiées et les personnes admises à titre provisoire) et du Programme S (pour les personnes avec statut de protection S) : « Ce sont là des programmes déterminants en matière d'intégration. Pour les villes, il est essentiel de poursuivre le Programme S afin d'offrir une perspective aux Ukrainiennes et Ukrainiens présents en Suisse. » En outre, il déplore l'inégalité juridique actuelle dans le domaine de l'asile : « L'aide financière accordée aux personnes réfugiées autorisées à rester en Suisse devrait correspondre au minimum vital — indépendamment du lieu de domicile et du statut », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

## Exercer un emploi, clé de l'intégration

Trouver un travail constitue une étape fondamentale dans le processus d'intégration et d'accession à l'autonomie financière. Selon les données actuelles, les personnes réfugiées à l'aide sociale exercent plus souvent un emploi que les autres bénéficiaires de l'aide sociale. Parmi les personnes réfugiées adultes inscrites à l'aide sociale, 36% d'entre elles ont un emploi (23% pour les autres bénéficiaires de l'aide sociale). Cependant, elles sont souvent des working poors. Elles possèdent souvent un niveau de formation plus faible et la part des femmes seules élevant des enfants est également plus importante. Pour Émilie Moeschler, vice-présidente de l'Initiative des villes pour la politique sociale et conseillère municipale à Lausanne, le rapport confirme que « les cours de langue, l'accès à la formation professionnelle, la reconnaissance des diplômes mais aussi le soutien à la conciliation familiale sont des mesures indispensables pour trouver un emploi qui permette à ces personnes de vivre dignement. »

## Tendance à la baisse du taux d'aide sociale

Sur les quatorze villes impliquées, une dizaine signale un taux d'aide sociale stable ou en baisse, parfois même sur plusieurs exercices. Le nombre moyen de nouveaux dossiers marque également un net recul de 11,1% par rapport aux trois années précédentes. Ainsi, le total des dossiers d'aide sociale dans les villes a connu une réduction de 2,6% en moyenne. Cette baisse s'explique notamment par la situation favorable sur le marché du travail.

## Comparaison des indicateurs

L'Initiative des villes pour la politique sociale est une section de l'Union des villes suisses et représente les intérêts sociopolitiques de quelque soixante villes suisses de toutes les régions du pays. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une collaboration de qualité entre les villes, la Confédération et les cantons.

Le rapport « Aide sociale dans des villes suisses » résulte d'une comparaison des indicateurs de l'aide sociale dans quatorze villes, basée sur la Statistique suisse de l'aide sociale établie par l'Office fédéral de la statistique. Il est édité chaque année depuis 1999 par l'Initiative des villes pour la politique sociale. Le but est de détecter les tendances et les bonnes pratiques dans les villes ainsi que d'objectiver le débat public concernant l'aide sociale.

(Source : communiqué de presse)

[Voir le rapport](#) « Aide sociale dans des villes suisses — Comparaison des indicateurs 2022 »